

Livraison :	2016	Construction de la nouvelle cuisine centrale municipale d'Annecy comprenant :
Maître d'Ouvrage :	Mairie d'Annecy	- les équipements de cuisine au rez-de-chaussée,
Surface SHON :	1 840 m ²	- un restaurant intergénérationnel au R+1,
Coût des travaux :	5,3 M€HT	- un restaurant du personnel au R+1,
		- des bureaux au R+1.



1. Quelques chiffres

La cuisine d'Annecy c'est :

- 800 000 repas par an pour son service de vie scolaire, son Centre Intercommunal d'Action Social, en résidences et au portage à domicile, ainsi qu'à ses centres de loisirs et crèches ;
- 4 000 repas / jour ;
- 17 000 repas / semaine réparti sur 4 jours de la semaine.

2. Une politique forte de développement durable

La ville d'Annecy a mis en place un Agenda 21, traduisant les grandes orientations et objectifs en matière de développement durable.

La stratégie locale de développement durable Agenda 21 a été lancée officiellement par la ville d'Annecy le 14 avril 2007. Elle présente plusieurs axes d'actions, intéressants le projet de la cuisine centrale, parmi lesquels la gestion de l'énergie, la gestion des déchets et la limitation des nuisances.

Les objectifs, au niveau de la cuisine centrale sont les suivants :

- réduction des consommations électriques et des consommations en eau ;
- limitation des déchets et augmentation du tri sélectif ;
- lutte contre le gaspillage des denrées alimentaires ;
- promotion des produits locaux et de saison.

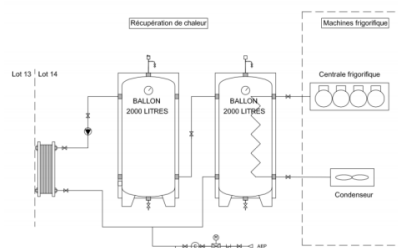
C'est donc pour poursuivre cet engagement que le Maître d'Ouvrage a décidé d'engager pour la conception et la réalisation de cette opération une démarche QEB.

3. Des consommations énergétiques réduites

L'enveloppe est très isolée avec 16 cm d'isolant et des menuiseries extérieures aluminium avec stores extérieurs + brise soleil fixes, les façades sont largement vitrées pour bénéficier d'éclairage naturel abondant, l'étanchéité à l'air est travaillée de façon approfondie.

Le gain sur le Cep de la RT2012 est de plus 30% grâce notamment au raccordement au chauffage urbain de la ville d'Annecy, à l'émission de chaleur par panneaux rayonnants, l'absence de climatisation au niveau des locaux du R+1 et à la ventilation double flux à haut rendement.

Une récupération d'énergie est prévue sur la centrale frigorifique des chambres froides positives pour le préchauffage de l'eau chaude sanitaire.



4. Un confort optimisé pour les utilisateurs

Le confort d'été et la réduction des consommations liées au rafraîchissement sont garantis par les protections solaires de type stores extérieurs + brise-soleil fixe type Renson sur les vitrages les plus exposés.

Des simulations d'éclairage naturel menées en avant-projet ont permis de concevoir un bâtiment avec un éclairage naturel abondant. Pour les locaux situés à l'intérieur du bâtiment et donc borgne dès que possible des lanterneaux ou des solar tubes ont été mis en place pour apporter un maximum d'éclairage naturel.



Une attention particulière a été portée à l'acoustique et notamment à l'impact du bâtiment sur son environnement extérieur.

Intervenants

Maître d'Ouvrage	Mairie d'Annecy Nicolas Millet	Place de l'hôtel de ville 74000 Annecy	04 50 33 88 88
Architecte	Ligne 7 Bernard Ritaly	27 rue David d'Angers 75019 Paris	01 48 24 85 85
BET HQE	Etamine Marie Denieul	10 avenue des Canuts 69120 Vaulx-en-Velin	04 37 45 34 20